

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 16, 1987

(1)

[Text]

The Legislative Committee on Bill C-204, An Act to regulate smoking in the federal workplace and on common carriers and to amend the Hazardous Products Act in relation to cigarette advertising, met at 11:07 o'clock a.m. this day, in room 209 West Block, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Sheila Copps, W. Paul McCrossan, Lynn McDonald, Jack Scowen and Monique Tardif.

Ken James announced his appointment as Chairman of the Committee pursuant to Standing Order 93(2).

The Committee proceeded to consider its Order of Reference dated Friday, May 29, 1987, which reads as follows:

ORDERED,—That Bill C-204, An Act to regulate smoking in the federal workplace and on common carriers and to amend the Hazardous Products Act in relation to cigarette advertising, be referred to a legislative committee.

On motion of Monique Tardif, it was agreed,—That the Committee print the number of copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence* established by the Board of Internal Economy.

On motion of Lynn McDonald, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present (provided that 2 members are present including a member of the Opposition and the Chairman and, in the absence of the Chairman, the person designated to be Chairman of the Committee).

On motion of Sheila Copps, it was agreed,—That, at the discretion of the Chairman, reasonable travelling and living expenses be reimbursed to witnesses invited to appear before the Committee.

It was agreed,—That officials from Health and Welfare, Labour, the Treasury Board and Public Works be invited to appear before the Committee on Thursday, June 25, 1987, and Friday, June 26, 1987, to be questioned on various aspects of the Bill.

At 11:38 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JUNE 25, 1987

(2)

The Legislative Committee on Bill C-204, An Act to regulate smoking in the federal workplace and on common carriers and to amend the Hazardous Products

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 16 JUIN 1987

(1)

[Traduction]

Le Comité législatif sur le projet de loi C-204, Loi régissant l'usage du tabac dans les lieux de travail fédéraux et les véhicules de transport en commun et modifiant la Loi sur les produits dangereux en ce qui concerne la publicité des cigarettes, tient, aujourd'hui à 11 h 07, dans la pièce 209 de l'Édifice de l'ouest, sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Sheila Copps, W. Paul McCrossan, Lynn McDonald, Jack Scowen et Monique Tardif.

En vertu des pouvoirs que lui confère l'article 93(2) du Règlement, Ken James annonce sa propre nomination à la présidence du Comité.

Le Comité entreprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 29 mai 1987, libellé en ces termes:

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-204, Loi régissant l'usage du tabac dans les lieux de travail fédéraux et les véhicules de transport en commun et modifiant la Loi sur les produits dangereux en ce qui concerne la publicité des cigarettes, soit déferé à un Comité législatif.

Sur motion de Monique Tardif, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer le nombre d'exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages* qu'a établi le Bureau de régie interne.

Sur motion de Lynn McDonald, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en permettre l'impression en l'absence du quorum, à condition que deux membres, dont un membre de l'opposition et le président, soient présents et, en l'absence du président, la personne que celui-ci aura désignée.

Sur motion de Sheila Copps, il est convenu,—Que, à la discrétion du président, les témoins invités à comparaître devant le Comité, soient remboursés des frais de déplacement et de séjour jugés raisonnables.

Il est convenu,—Que les fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du ministère du Travail, du Conseil du Trésor et du ministère des Travaux publics soient invités à comparaître devant le Comité le jeudi 25 juin 1987 et le vendredi 26 juin 1987, pour être interrogés sur divers aspects du projet de loi.

À 11 h 38, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 25 JUIN 1987

(2)

Le Comité législatif sur le projet de loi C-204, Loi régissant l'usage du tabac dans les lieux de travail fédéraux et les véhicules de transport en commun et modifiant la